

Retraite de Maurice Cosandey: l'EPFL exprime sa reconnaissance

Autor(en): **Vittoz, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **113 (1987)**

Heft 21

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment on se passe du nucléaire – pardon, d'électricité!

Il y aurait également un troisième « programme d'impulsions » (portant sur combien de millions?) entièrement consacré à cette nouvelle science, qu'on s'étonne d'avoir si longtemps ignorée.

3. La réponse des électriciens

Cette réponse vient de nous parvenir⁵ et notre surprise est telle que nous n'en sommes pas encore revenus: M. Brunner a raison, son approche est la bonne, même s'il pêche un peu par optimisme⁶!...

⁵ «Strom sparen – Realistische Möglichkeiten», *Infel*, Zurich, 1987.

⁶ L'article de Denis Barrelet, déjà mentionné, les aura peut-être convaincus entre-temps que cette approche conciliante, loin de leur valoir la faveur des antinucléaires, aura per-

mis à ces derniers de mieux les fustiger et que la tactique du roseau n'est pas de mise en la matière. (Réd.)

Quand on lit dans la presse spécialisée⁷ la façon dont M. Brunner (qui est architecte, Réd.) critique et tourne en dérision toute une profession (la plupart des ingénieurs n'auraient qu'une connaissance très limitée de l'utilisation rationnelle de l'énergie), quand on pense à tous les aspects de la pollution de l'environnement par les combustibles fossiles, au développement de l'effet de serre dû au CO₂, à l'inéluctable épuisement d'une ressource précieuse, il est incompréhensible qu'une réponse n'ait pas été donnée immédiatement sous la forme d'une vigoureuse mise au point.

⁷ «Elektrizität sparen», par Conrad U. Brunner, *Schweizer Ingenieur und Architekt*, 6/87.

Si grave que soit l'accident d'une centrale nucléaire en Union soviétique, il relativise toutefois bien les menaces dont les antinucléaires nous abreuvent depuis quelque quinze ans.

Avant les échéances fédérales que constitueront les deux consultations sur l'arrêt de la construction et la mise hors service des centrales nucléaires, le *Rapport Brunner* doit être considéré dans une perspective précise; ce n'est pas en plaidant coupable que nous devons aborder ces scrutins! A quand une approche globale et objective de ces problèmes, dont je ne nie pas l'importance?

Adresse de l'auteur:

Olivier Barde, ingénieur civil,
ingénieur-conseil en thermique
Boulevard des Promenades 4
1227 Carouge-Genève

Retraite de Maurice Cosandey : l'EPFL exprime sa reconnaissance

par Bernard Vittoz, Lausanne

Il est des années chargées de tant d'événements que certains en passent injustement inaperçus. Le 150^e anniversaire de la SIA, le 200^e anniversaire du général Dufour, d'importants congrès internationaux à Lausanne : notre revue a été sollicitée au-delà de ses possibilités, raison pour laquelle ce n'est qu'aujourd'hui que nous nous associons au témoignage de reconnaissance rendu par le président de l'EPFL à M. Maurice Cosandey, qui a quitté en février dernier la présidence du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales.

Au nom de la SIA et de notre revue, nous remercions très sincèrement M. Cosandey de son apport inestimable à la formation des ingénieurs et des architectes en Suisse ainsi que de la constante bienveillance qu'il a témoignée tout au long des années au *Bulletin technique de la Suisse romande*, devenu *Ingénieurs et architectes suisses*. Nous lui souhaitons une retraite féconde et heureuse.

Jean-Pierre Weibel

Après plus de huit ans d'activité à la tête du Conseil des EPF, le président Cosandey quitte les hautes responsabilités qu'il a su si bien assumer pour le développement scientifique et technique de notre pays. Ces lignes sont le témoignage de notre reconnaissance au président Cosandey et nos félicitations à Maurice Cosandey.

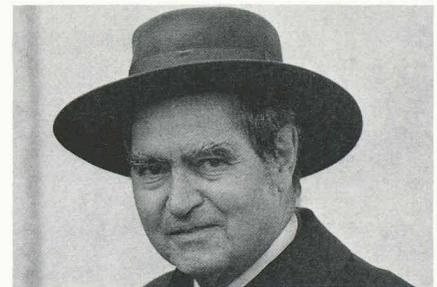
Né le 8 février 1918 à Lausanne, Maurice Cosandey est originaire de Sassel, joli village broyard près de Granges-Marnand, où il a conservé de solides attaches qui lui ont donné ce bon sens des hommes de la terre et l'intégrité de ceux qui ne peuvent pas tricher avec la nature.

Après ses classes primaires et secondaires, et le gymnase scientifique à Lausanne, il entre à l'Ecole polytechnique de Lausanne dont il obtient le diplôme d'ingénieur civil en 1940. Durant la guerre, entre des périodes de service militaire, il est assistant privé de l'Inspecteur fédéral des ponts, et il fait un stage de six mois comme ouvrier dans la construction métallique. De 1944 à 1964, il travaille

chez Zwahlen & Mayr, entreprise de constructions métalliques, d'abord comme ingénieur, puis ingénieur en chef adjoint et finalement comme directeur adjoint.

Entre-temps, il est nommé en 1951 professeur de constructions métalliques et en bois à l'EPUL. L'année 1963 le voit succéder au professeur Alfred Stucky à la direction de l'école. Aimant l'humour, il accepte d'entrer en fonctions le 1^{er} avril! L'EPUL est en pleine expansion dans l'effectif de ses étudiants, près de 10% par an, alors que le nombre des professeurs est quasi stationnaire. Le directeur Cosandey poursuit la tâche commencée par son prédécesseur en luttant avec acharnement pour obtenir le développement nécessaire de son école. Vaste dessein. Il choisit alors de s'y consacrer à fond, en abandonnant ses responsabilités industrielles.

Avec l'appui décisif du conseiller fédéral Tschudi et du conseiller d'Etat Prader-Prand, il obtient en 1968 deux mutations de première importance pour l'école:



– L'EPUL deviendra EPFL dès le 1^{er} janvier 1969

De statut cantonal, l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne devient l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, avec une mission nationale et une très grande ouverture vers les sciences et les techniques. Grâce à cette mutation, l'école pourra assez rapidement accroître ses responsabilités de recherche et d'enseignement dans les sciences de pointe et les nouvelles technologies, et mieux contribuer au développement du pays. Rappelons qu'en 1903 déjà, lors du cinquantième de l'école, son directeur, le professeur Palaz, avait lancé un appel en faveur du transfert de l'école à la Confédération. Appel souvent répété depuis lors. En août 1966, le Conseil d'Etat vaudois, sous l'impulsion du directeur Cosandey et du conseiller d'Etat Prader-Prand, présente officiellement au Conseil fédéral la demande du transfert de l'école à la Confédération. Cette fois, l'appel est reçu, soutenu par le conseiller fédéral Tschudi.

– La réalisation d'une nouvelle école à Ecublens

Pour l'agrandissement nécessaire et le regroupement de l'école (qui a connu jusqu'à 30 adresses postales différentes!), les terrains disponibles à Lausanne étaient nettement insuffisants ou trop dispersés. Grâce à la décision prise par les autorités vaudoises en 1966, un grand terrain de 50 hectares était réservé à l'ouest de Lausanne sur la commune d'Ecublens.

blens. Ce terrain deviendra propriété de la Confédération pour la nouvelle Ecole polytechnique fédérale.

Dès lors, les événements vont très vite, du moins avec le recul de près de vingt ans. En 1969, un concours est lancé pour un plan directeur des futures constructions sur le site d'Ecublens. Le choix se porte sur le projet des architectes Zweifel et Strickler. Les projets de constructions s'élaborent, les premiers pieux s'enfoncent, les murs s'élèvent. En 1977, les premiers bâtiments sont mis à la disposition de l'école. La ligne est tracée, le développement de l'EPFL est assuré.

Mais le quantitatif a également un effet sur le qualitatif. En 1968 déjà, le directeur Cosandey est conscient qu'il faut repenser la structure de l'école. Les départements prennent naissance, réunissant professeurs et collaborateurs selon leur discipline scientifique ou technique. L'équilibre entre l'autonomie des neuf départements et l'intérêt général de l'école doit être assuré. Les décisions journalières doivent s'inscrire dans un plan de développement à moyen et à long terme. Alors sont mis en place la Conférence des chefs de département, la Commission de prospective, le Comité industriel et les Projets d'école, qui sont des actions de recherche interdépartementales orientées vers des objectifs socio-économiques (robots industriels, économie énergétique et chauffage des bâtiments, systèmes de transports urbains collectifs).

De nouvelles sections sont créées: mathématiques (1969), science des matériaux (1974), microtechnique (1978). Pour cette dernière section et afin de renforcer la collaboration entre hautes écoles de la Suisse romande, une convention est établie entre l'Université de Neuchâtel et l'EPFL. Et simultanément la Fondation suisse de recherche en microtechnique est créée, avec siège à Neuchâtel. L'EPFL y joue un rôle important.

Toutes ces réalisations, et je ne peux les citer toutes, n'ont pu être obtenues que grâce à la force de caractère et aux compétences de Maurice Cosandey, patron de l'école de 1963 à 1978.

Le président du Conseil des EPF

Dans sa séance du 26 septembre 1977, le Conseil fédéral nomme le futur président du Conseil des EPF en la personne de Maurice Cosandey, avec entrée en fonctions le 1^{er} août 1978. Succédant au ministre Jakob Burckhardt, il en poursuit les actions déjà commencées, la microtechnique à Neuchâtel et à Lausanne, la politique des centres de gravité à Zurich et à Lausanne. En plus, il s'accroche de toutes ses forces à faire sauter le blocage de l'effectif du personnel fédéral qui fait lourdement sentir ses effets, après quatre ans de rigoureuses mises en vigueur. C'est aussi l'époque où les EPF doivent assumer de nouvelles tâches dans l'enseignement et la recherche par la croissance

importante du nombre de étudiants, par le développement des sciences et des techniques et par la postformation qu'il faut amplifier.

Augmentant son champ d'action, il s'engage plus largement dans la politique scientifique suisse par sa participation aux travaux et aux décisions de la Commission fédérale pour l'encouragement de la recherche scientifique et du Fonds national suisse de la recherche scientifique, dans la division des Programmes nationaux. Il s'engage à fond.

Les études de prospective qu'il a lancées et qu'il supervise lui font voir le chemin à suivre et à faire suivre dans les domaines de l'énergie, de la protection de l'environnement, des nouvelles technologies. Les rapports qu'il rédige, à l'intention des autorités fédérales, sur les nouveaux besoins des EPF, sur une nouvelle répartition des tâches et sur la nécessité de faire sauter le fameux «Personalstop», se succèdent. Rien n'y fait, le stop subsiste! Il obtient alors l'accord des autorités fédérales de mandater une entreprise privée pour effectuer une analyse globale sur l'ensemble du domaine du Conseil des EPF (les deux EPF et les cinq instituts annexes).

L'étude d'optimisation de l'entreprise Hayek démarre en décembre 1984. Un ensemble considérable de données et d'analyses est établi sur les différentes catégories de personnel, sur leurs tâches, sur les effectifs d'étudiants, sur les indicateurs de charges d'enseignement. Le rapport Hayek est remis au Conseil des EPF en juillet 1985. Alors, le président Cosandey obtient que le Conseil des EPF fasse au Conseil fédéral des propositions claires, fondées sur les conclusions du rapport Hayek, particulièrement sur la réorganisation des institutions, sur la simplification des procédures administratives, sur les réorientations à effectuer vers les nouvelles technologies, dont l'informatique, sur le renforcement de la postformation et de l'encadrement des étudiants. Avec finalement une proposition de renforcement de l'effectif du personnel (professeurs, collaboratrices et collaborateurs) de 700 postes supplémentaires dont 200 seront à restituer plus tard.

Les autorités fédérales sont peu à peu convaincues de ces nécessités. Le Parlement ayant donné son accord en décembre 1985, le Conseil fédéral accorde 50 postes au Conseil des EPF en août 1986, à titre transitoire pour cinq ans, après une longue série d'explications complémentaires. La situation se débloque enfin! Et tout récemment, après autorisation du Parlement en décembre 1986, le Conseil fédéral accorde 150 postes aux EPF, et cette fois de façon définitive. Cette décision de février 1987 permet enfin aux EPF de faire face à de nouvelles tâches à la fois importantes et urgentes. Cette décision est tombée quelques semaines avant la prise de

Cet article a paru dans le numéro de juin de la revue *Polyrama* de l'EPFL sous le titre «Un grand coup de chapeau à Maurice Cosandey». Nous remercions le service de presse de l'EPFL de l'aimable autorisation de le reproduire ici.

congé du président Cosandey. C'est la juste récompense pour les efforts soutenus qu'il a déployés durant de longues années.

D'autres actions significatives ont été développées avec une contribution importante du président Cosandey. Citons en particulier l'obtention d'un important soutien de la Confédération au développement de la microtechnique. Dans ce domaine, crucial pour la Suisse, une nouvelle forme de collaboration a été mise au point entre l'industrie, les Ecoles polytechniques fédérales, les universités et les écoles techniques supérieures, grâce à des moyens financiers et à une mission supplémentaire confiés à la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique, Neuchâtel. Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA, Neuchâtel, a été créé en 1984 conjointement par l'industrie, la Confédération et quelques cantons.

En signe de reconnaissance

Lors de la leçon terminale du professeur Cosandey à l'EPFL, le 13 décembre 1978, et sur proposition du Conseil des maîtres, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a décerné à Maurice Cosandey le titre de professeur honoraire «en reconnaissance de son importante contribution à la recherche et à l'enseignement dans le domaine des constructions métalliques et en bois, où il a su faire preuve d'éminentes compétences techniques, scientifiques et de chaleur humaine».

Au président Cosandey va notre reconnaissance pour son engagement tenace à atteindre les buts élevés qu'il s'est fixés pour son école, puis pour l'ensemble du domaine du Conseil des EPF. Exigeant, très sensible, travailleur acharné, fixant parfois des rendez-vous très tôt le matin, optimiste et réaliste, le président Cosandey a la foi dans le succès des bonnes causes et la volonté de l'ingénieur constructeur. Mais il n'est pas seul. Il a le plein appui et la compréhension de son épouse qui a su rester patiente malgré les fréquents déplacements de son mari dans tout le réseau ferroviaire helvétique. Nous leur souhaitons une excellente santé et beaucoup de bonheur à deux, avec leurs enfants et petits-enfants, sans oublier les amis fidèles.

Un grand coup de chapeau, mon cher Maurice!

Adresse de l'auteur:
Bernard Vittoz, professeur
Président de l'Ecole polytechnique
fédérale de Lausanne
1015 Lausanne